



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES Réunion du 11 mai 2026

Présents : Jacky ANTONIAZZA ; Alfred BARNY ; Philippe BEON ; Ann BOSTOEN (membre de l'équipe d'animation) ; Florian CARRIER ; Catherine CHOUMEURTHE ; Dominique CIORA ; Thierry D'AUZON ; Sophie DAVID ; Agnès FRANCONIE ; Deborah GUERRE MESRADI ; Hamid HASSNAOUI (membre de l'équipe d'animation) ; Pascal LEJARRE ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE (membre de l'équipe d'animation) ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Françoise SERRAULT ; Nam VU.

Excusés : Didier CASSAN ; Centre Paris Anim' Pôle Simon Lefranc (Camille KHAIRALLAH) ; Daniele DUPLAT BAZIL ; Céline HAUSZWALB ; Lafayette Anticipations – Fondation (Emilie VINCENT) ; Martine PORTNOE ; Sandrine THOURY (membre de l'équipe d'animation) ; Faty TOUZOT ; Antoni VALERO CABRE ; Vivre le Marais (Gérard SIMONET).

Auditeurs libres : Roselyne CHEVALIER ; Alice WERNECK PAVLOVA.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, des chantiers de l'espace public, de la réalisation des engagements, de la transparence, et de la relation avec les habitants, élu référent du Conseil de quartier Marais-Archives ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

ORDRE DU JOUR :

1. **Réponses aux questions du 13 avril 2026, par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER**
 - a. **Réponses aux questions**
 - b. **Nouvelles questions**
 - c. **Nouveaux signalements**
2. **Compte-rendu de l'échange des co-présidents des Conseils de quartier avec Ariel WEIL**
3. **Présentation et vote du vœu sur la Mobilité et la Circulation**
4. **Budget Investissement :**
 - a. **Présentation des propositions avec leur budget**
 - b. **Vote des propositions d'investissement**
5. **Questions, demandes et annonces diverses**
6. **Fin de réunion à 20h30-21h00**

Réponses aux questions du 13 avril 2026, par notre élu référent Boris JAMET-FOURNIER

○ Réponses aux questions :

Quel devenir pour l'Hôtel Thiroux de Lailly, appelé l'Hôtel de Montmorency, situé au 5 rue de Montmorency ? L'ensemble des bâtiments appartenant au Ministère des Finances aurait été vendu. Les bâtiments entourant le jardin sont protégés au titre du PSMV (type A), leurs façades protégées au titre des Monuments Historiques. Certains conseillers indiquent que ces bâtiments ont déjà fait l'objet de démolitions intérieures sans qu'aucune autorisation n'ait été affichée. En effet, le permis de construire a été déposé le 10 avril.

Un repreneur peut faire des travaux de curage avant d'obtenir le permis de construire. Le permis de construire est actuellement en instruction.

La Mairie a pris contact avec la maîtrise d'ouvrage pour avoir un calendrier des travaux, qui sera transmis aux conseillers dès obtention. Il n'est pas demandé de changement de destination, 158 m² de bureaux seront cependant supprimés pour l'installation d'évacuations (incendie, escalier de secours, ascenseurs etc.).

Quelle est la réglementation pour les horaires de livraison des commerces et qui est chargé de la faire respecter ?

Cette réglementation est aisément consultable sur le site de la Préfecture de Police - on distingue les zones de livraison sanctuarisée des zones ouvertes (traits en pointillés) : [Les zones de livraison | Préfecture de Police](#). La Police Municipale contrôle le respect du stationnement.

Les conseillers souhaiteraient avoir un échéancier de réalisation des projets votés depuis 2021, notamment le Panneau Good-Bye Hippocrate en aludibon, le Square Renée Vivien...
?

Le service de la Coordination de la Participation Citoyenne explique le tableau qui suit et qui concerne les projets non réalisés votés par le Conseil de quartier :

Année votée	Projet	Etat d'avancement	Prochaines étapes
2021	Tracé de la porte du Temple Philippe Auguste	<u>Entre 2021-2023</u> : travail du porteur de projet. <u>Courant 2023</u> : échange avec le Comité des Historiens de Paris Centre. <u>Début 2024</u> : dernière version du projet transmis par le porteur de projet. <u>Mars 2024</u> : saisine par la Mairie du Comité d'Histoire de la Ville de Paris.	Le prochain collaborateur de la Mairie Paris Centre en charge de la culture prendra attache du cabinet de Florian Sitbon, Adjoint au Maire de Paris en charge

		<u>Novembre 2024</u> : absence de retour du Comité d'Histoire de la Ville de Paris. <u>Avril 2025</u> : l'experte scientifique qui étudiait le projet s'est retirée. Par ailleurs, la Direction des Affaires Culturelles a informé la Mairie qu'elle travaillait à déployer un nouveau mobilier d'information mémorielle et historique, lequel pourrait intégrer certains éléments du projet du marquage de l'enceinte. En parallèle, le cabinet du Maire de Paris Centre a saisi le cabinet de Karen Taieb, alors Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'Histoire et du Patrimoine, pour recueillir sa validation. Relancé en novembre 2025, la Mairie n'a pas obtenu de réponse.	notamment de la culture.
2021	Panneau alu dibon Goodbye Hippocrate	Le projet voté proposait la pose d'un panneau en alu dibon réalisé par l'artiste Goodbye Hippocrate, au 18 rue du Temple, sur un mur privé. <u>Mai 2022</u> : réunion avec le Bureau des Arts Visuels (DAC) pour présenter le projet et obtenir un modèle de convention, entre la copropriété et l'artiste. <u>Avril 2023</u> : réception de l'œuvre par la Mairie. Refus de la copropriété de signer la convention, qui l'engageait dans ses responsabilités (juridiques, financières etc.). <u>Printemps 2024</u> : exposition d'une partie de l'œuvre au sein de l'espace Keller de la Mairie de Paris Centre. <u>Fin 2024</u> : deux nouveaux lieux ont été proposés par le CQ pour accueillir le panneau : un mur de l'école Saint-Merri et un mur situé au n°4 de la rue de la Verrerie, attenant à la crèche Moussy. Le directeur de l'école Saint-Merri a rendu un avis défavorable pour accueillir cette œuvre. <u>Fin 2025</u> : Malgré un avis plutôt positif du bailleur gérant le mur de la rue de la Verrerie proposé, la DAC a donné un	La Mairie propose au CQ de solliciter la Direction de la Jeunesse et des Sports pour que l'œuvre soit accueillie au sein d'un équipement sportif du quartier. En cas d'avis favorable, le CQ devra financer la pose, celle-ci n'ayant pas été comprise dans le devis de l'artiste.

		avis défavorable à la pose de panneau à cet endroit, en raison de la grande proximité avec une œuvre d'art déjà présente rue de la Verrerie.	
2022	Pose d'un abreuvoir dans un square	<u>Courant 2023</u> : avis défavorable des services sur le modèle proposé. <u>Novembre 2023</u> : rencontre avec la créatrice, les services et la mairie pour définir les contraintes techniques. <u>Novembre 2024</u> : redéfinition du modèle par l'artiste avec augmentation du coût. Choix de ne garder qu'un seul abreuvoir au jardin du Clos des Blancs-Manteaux. <u>Courant 2025</u> : sollicitation de la DEVE pour définir l'emplacement de l'abreuvoir au sein du jardin <u>Novembre 2025</u> : réunion sur site avec la DEVE et le CQ, qui a abouti à la non pertinence de la pose d'un abreuvoir dans ce jardin. Il a été décidé de déplacer le projet au jardin Anne Frank. La co-présidence proposait de prendre attache avec l'association qui gère le jardin partagé et qui aurait la gestion de l'abreuvoir. Plusieurs relances ont été réalisées par la Coordination de la participation citoyenne, restées à ce jour sans réponses.	Si la réponse de l'association s'avère positive, une réunion sur site avec l'ensemble des parties prenantes sera organisée au square Anne Frank pour déterminer l'emplacement le plus propice pour l'abreuvoir.
2022 + 2024	Projet d'estampille « initiative du CQ »	Les modèles proposés sur les marchés de la Ville ne convenaient pas au CQ, qui souhaitait une plaque souple en laiton. Le CQ était en recherche d'un fournisseur adapté. <u>Mai 2024</u> : avis favorable du Maire de Paris Centre pour pose d'un clou à titre expérimental. Pas de lieu précis proposé pour la pose d'un clou.	Comme indiqué dans le CR de décembre 2025, le report du budget ne peut être accordé.

Concernant le projet d'aménagement du square René Vivien, retenu dans le cadre de la démarche « Embellir Votre Quartier », aucun calendrier prévisionnel de réalisation n'est actuellement disponible.

Suite à ces explications, le porteur du projet « Tracé de la porte du Temple Philippe Auguste » indique organiser une visite du tracé mi-juin. La participation sera limitée à 10 personnes, et pourra être renouvelée si besoin.

○ **Signalement :**

Un riverain réitère la demande d'information par la Mairie des riverains bien en amont des manifestations et travaux qui impactent leur vie quotidienne.

Exemple : le 8 mars dernier, une petite affiche dans la rue, qui a vite disparue, signale qu'une partie de la rue de Rivoli serait impraticable une grande partie de la journée. Ni la Mairie de Paris Centre, ni l'Hôtel de Ville, ni la Direction de la Voirie ou la Police Municipale, n'étaient au courant. Pourtant les agents de la RATP eux avaient été informés depuis des mois. Ce manque de communication et l'occupation régulière de la voirie, qui impacte les services de transports et l'accès au centre historique, n'est pas toujours bien ressenti par les riverains.

L'équipe municipale est bien conscience de l'importance de communiquer auprès des administrés les travaux de voirie ou qui ont un impact sur celle-ci - les travaux Ville sont expliqués sur site et sur notre Newsletter dédiée : [la Lettre Information Travaux](#).

La Mairie continue de travailler avec les concessionnaires et les gestionnaires de chantier pour appliquer la charte du respect des chantiers.

○ **Nouvelles questions :**

- Un Conseiller relaie l'alerte de riverains concernant des travaux de « surélévation sauvage » au 5 rue Ferdinand Duval. Cette installation soulève des inquiétudes à la fois en matière de sécurité (risque de chute d'éléments) et de respect du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais. **La Mairie avait-elle connaissance de cette situation et quelles mesures entend-elle prendre pour contrôler la conformité de ces travaux et garantir la sécurité des riverains ?**
- Le développement du « speedbike » est un phénomène urbain préoccupant, soulevant des enjeux en matière de sécurité et de civilité, en dépit des opérations de contrôle ciblées engagées par la Police Municipale en lien avec la Police Nationale. **Dans ce contexte, quelles actions supplémentaires la Mairie entend-elle déployer afin d'endiguer durablement ce phénomène et répondre aux préoccupations exprimées par les riverains ?**

Suite à cette question, les conseillers ont voté **une motion de soutien à Emmanuel Grégoire, Maire de Paris, demandant un renforcement des contrôles et une application rigoureuse de la réglementation relative aux cyclomoteurs**. Ils appellent également à une réflexion sur le durcissement du cadre réglementaire et sur l'adéquation des sanctions face aux infractions constatées (1 abstention).

- Dans le cadre de l'installation temporaire « La Caverne du Pont Neuf » (projet porté par l'artiste JR), impliquant la fermeture du pont à la circulation motorisée, la mise en place de déviations et des perturbations de circulation sur la période allant de mi-mai à mi-juillet 2026, **quels sont les impacts sur les lignes de bus concernées (notamment les lignes 27, 58 et 70) et quelles mesures d'accompagnement ont été prévues pour en atténuer les effets ?**

Compte-rendu de l'échange des co-présidents des Conseils de quartier avec Ariel WEIL

- La réunion s'est tenue le 6 mai à la Mairie de Paris Centre avec le Maire, les élus référents, le service de la Participation Citoyenne et les coprésidents de Conseils de quartier (CQ).
- Le Maire a rappelé le rôle clé des CQ et sa volonté de renforcer encore la proximité avec les habitants de Paris Centre.
- Les échanges ont concerné les modalités de participation citoyenne à Paris Centre, le fonctionnement des CQ, les projets d'investissement en difficulté, la possibilité de participation des services à certaines réunions thématiques.
- Deux points spécifiques ont été abordés : la sécurité via les référents de la Police Municipale et l'application « Dans Ma Rue » ; ainsi que la Fête de la musique 2026.

Présentation et vote du vœu sur la Mobilité et la Circulation

Le vœu du Conseil de quartier concerne l'ajustement du plan de circulation du Marais et a été élaboré par la Commission « Mobilités ». Il est à retrouver [aux pages 20 à 26 du support de présentation](#).

Le vœu est voté et adopté par les conseillers présents (1 abstention).

Budget Investissement

Le Conseil de quartier a examiné la proposition d'achat d'un kit permettant d'enregistrer des podcasts. Cette proposition est portée par la conseillère de quartier et porteuse de projet de « l'Ecole du Kiosque » - également conseillère du quartier Marais-Archives. Ce kit a pour but d'appartenir au CQ et sera mis à disposition des personnes intéressées dans le cadre d'événement. Un exemple de kit est à retrouver [aux pages 30 et 31 du support de présentation](#).

Les conseillers votent une enveloppe de 800 euros pour l'achat du matériel « podcast » (2 abstentions).

En l'absence de la personne à l'initiative du deuxième projet d'investissement concernant l'achat d'équipements sportifs pour les personnes à mobilité réduite, le vote est reporté.

Questions, demandes et annonces diverses

- Retour sur la première séance de « l'Ecole du kiosque » tenue le 26 avril dernier. Les éléments sont à retrouver [à la page 37 du support de présentation](#).
Informations : les [prochains événements de l'Ecole du Kiosque](#)
- Annonce des actualités des associations LivreEnsemble et Histoire&Mémoire : à retrouver [à la page 38 du support de présentation](#).
- Prochaine séance du Conseil de quartier : **lundi 15 juin 2026 à la Mairie Paris Centre**
- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr : [https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800?](https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800?__track=page)**
 - **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
 - **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels)**, un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Liens utiles :
 - Les comptes-rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur [la page dédiée du Conseil de quartier](#).
 - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.